

Justice : le Soudanais qui a tué Baptiste en 2018 sera libéré en 2027



Un migrant soudanais tuait un français en 2018. Jugé en 2023, il ne prend que 18 ans de prison. Soit 9 ans effectives. Donc en 2027 il est libre comme l'air. Âgé de 31 ans actuellement, il sortira de prison à 35 ans. Il sera à notre charge. Il deviendra peut-être Français et votera pour un député qui permettra à d'autres Africains de venir tuer d'autres Français.

La victime du vivre ensemble des mondialistes, s'appelait Baptiste. Il avait 19 ans. Il est mort poignardé à 24 reprises par un réfugié politique venu du Soudan.

<https://www.fdesouche.com/2023/03/30/lomme-59-un-refugie-politique-soudanais-condamne-a-18-ans-de-prison-pour-avoir-tue-baptiste-19-ans-de-24-coups-de-couteau/>

La photo de la marche blanche fait craindre que ses parents aient voté et votent toujours pour ceux qui ont fait venir le tueur de leur fils.

«Après 2 h 45 de délibéré, la Cour d'assises du Nord a condamné Azzidig Abbas à 18 ans de réclusion criminelle. »

Au lieu de réclamer justice et donc de réclamer la prison à vie, à défaut de pouvoir réclamer la tête du tueur, la famille a incarné le bisounoursisme pour la plus grande satisfaction de la presse : « Baptiste était joyeux, généreux. Il aimait danser, était toujours prêt pour la fête. Ce mardi matin, on pleure et on rit, quand, à la barre de la cour d'assises, les parents, les frères et la sœur de la victime égrènent les souvenirs heureux. Il y aura aussi beaucoup d'émotion quand plaident les avocates de la partie civile. »

Oui beaucoup trop d'œstrogène et pas assez de testostérone.

Côté juge rouge : « La magistrate revient sur les éléments de vie qui ont perturbé le psychisme du jeune homme, arrivé dans la jungle de Calais en 2016, exilé du Soudan en guerre. À son parcours migratoire traumatique avec des violences subies notamment en Libye, s'ajoutent, en France, une consommation de toxiques et une perte de repères quand l'accusé se retrouve sans argent ni logement après avoir arrêté un programme universitaire d'intégration à Lille 3. »

La défense du tueur que nous payons puisqu'il est insolvable : « En défense, Me Nicolas Van den Bossche insistera sur le fait que Azzidig Abbas a reconnu le crime. L'accusé n'a pas d'antécédents judiciaires. Pour l'avocat, « ce drame n'aurait pas dû arriver. Il y a une accumulation de circonstances indépendantes les unes des autres qui s'imbriquent ».

L'avocat évoquera aussi les paradoxes d'une personnalité complexe : il était venu en France avec un désir de paix, il a sombré dans la violence. Il a vécu la violence et le voilà lui-même auteur. »

<https://www.lavoixdunord.fr/1309072/article/2023-03-28/seize-ans-de-reclusion-criminelle-requis-pour-le-meurtre-de-baptiste-poignarde>

L'avocaillon du tueur a en partie raison. « Ce drame n'aurait pas dû arriver ». Oui parce que son client n'aurait jamais du être en France. « Il y a une accumulation de circonstances indépendantes les unes des autres ». En réalité ces circonstances sont dépendantes les unes les autres. Les riches veulent de la main-d'œuvre pas chère comme esclaves de maison, livreurs, ouvriers. Les riches créent l'UE. L'UE crée les directives qui rendent inéluctables le Grand remplacement et les massacres afférents. Si les peuples votent mal une fois de temps en temps, ce n'est pas grave. Quelques années plus tard les mondialistes reprennent le pouvoir et les migrants s'installent de plus bel. Ils viennent de coins de plus en plus exotiques, ne parlent pas le langage, bâchent leurs femmes, pratiquent la charia et vivent en clan fermé.

Adieu Baptiste ta mort n'a pas réveillé assez de Français pour éviter d'autres morts.

Quentin Neuf